



# **Présentation de l'avant-projet de loi sur l'énergie (LVLEne)**

**Conférence de presse**

**Département de la jeunesse, de  
l'environnement et de la sécurité (DJES)  
Lausanne, le 21 août 2023**

M. Vassilis Venizelos  
Conseiller d'Etat, chef du DJES

# Pourquoi une nouvelle loi sur l'énergie?

## Des engagements climatiques...

- Plan climat
- Programme de législature
- Accord de Paris
- Votations du 18 juin

## ... à leur concrétisation

- Accélérer la transition énergétique déjà en cours avec des instruments efficaces et de nouvelles conditions-cadre
- S'inscrire dans un cadre légal suisse et international en pleine mutation
- Une réforme nécessaire d'un point de vue juridique

### PLAN CLIMAT CANTONAL

Réviser et moderniser les bases légales pour accélérer la transition vers une société bas carbone

### AXE 2

**Durabilité et climat**

AGIR À LA HAUTEUR DES ENJEUX PLANÉTAIRES

### ÉNERGIE

Réaliser la transition énergétique pour assurer un approvisionnement durable du canton en énergies renouvelables et neutres en carbone

2022  
27

# Pourquoi une nouvelle loi sur l'énergie?

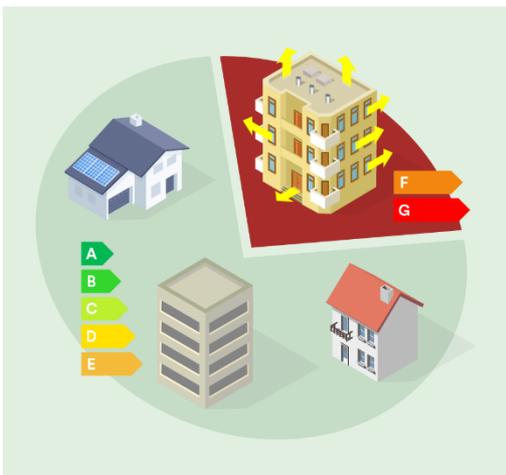
## Ancrer les trois axes de la politique énergétique dans la loi...

- Sobriété
- Efficacité
- Autonomie (sécurité énergétique)

## ...et se donner les moyens d'y parvenir

- Nouveaux instruments légaux
- Echéances
- Intensification des programmes de subventions

## Objectifs de la révision complète



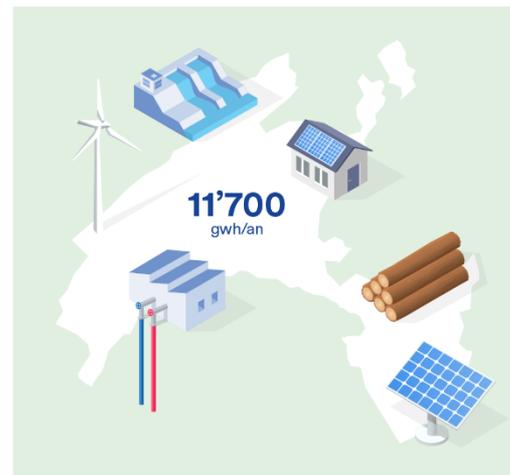
### Actionner un levier majeur pour le climat

- Bâtiment: moitié du fossile VD consommé
- 1 bâtiment sur 4 est une «passoire énergétique»



### Sécuriser l'approvisionnement

- Le canton importe 84% de son énergie



### Miser sur les ressources indigènes

- Potentiel important
- Presque 100% des besoins en chaleur et en électricité d'ici 25 ans

## Nouvelles mesures



### 1. Objectif zéro carbone

Remplacer les chauffages fossiles en fin de vie d'ici 2040, responsables de 38% des émissions de GES territoriales (concerne 67% des bâtiments vaudois).



### 2. Assainissement des «passoires énergétiques»

Augmenter le taux de rénovation des bâtiments, en priorité les plus énergivores (catégories F et G) d'ici 2040, soit un quart des bâtiments vaudois.

## Nouvelles mesures



### 3. Lutte contre le gaspillage d'énergie

Mieux isoler les bâtiments, limiter l'éclairage public et commercial, mettre en œuvre des programmes de sensibilisation à la sobriété énergétique et de soutien à l'efficacité énergétique.



### 4. Un canton pionnier de l'énergie solaire

Assurer une couverture maximale des toitures par des panneaux photovoltaïques sur les nouvelles constructions et en cas de rénovation d'ici 2040.

## Nouvelles mesures



### 5. Priorité aux énergies locales

Accélérer l'exploitation de l'important potentiel énergétique vaudois (solaire, géothermie) en priorisant l'usage des énergies disponibles localement.



### 6. Exemplarité des collectivités publiques

Doter l'Etat, les communes et les institutions publiques des outils nécessaires à l'atteinte du zéro carbone en matière d'énergie.

# Un Etat facilitateur



Des aides financières



Des programmes  
d'accompagnement



Une mise en œuvre  
proportionnée

# Les moyens qui accompagnent la loi

## Subventions

- Paquet d'aides financières à hauteur de 120 millions par année (+ 46 mios)
  - ✓ Programme Bâtiments
  - ✓ Développement des énergies renouvelables (PV), audits énergétiques pour les entreprises, accompagnement
  - ✓ Aides pour les communes

## Régimes de dérogations et facilitations

- Prise en compte de la proportionnalité des coûts et des situations financières, ainsi que des contraintes techniques ou patrimoniales
- Programmes d'accompagnement (AMO, guichet unique)

## Une opportunité pour le canton

- Bénéfices environnementaux, sociaux et économiques
- Qualité de vie
- Valorisation des filières locales et création d'emplois
- Stabilisation des prix de l'énergie
- Sécurisation de l'approvisionnement énergétique (limitation du risque de pénuries)
- Résilience et attractivité économique sur le long-terme



## Accélérer une transition en cours

- ✓ 22% de croissance du solaire en 2022
- ✓ 4 à 6 parcs éoliens attendus pour 2035
- ✓ Environ 30 projets de CAD attendus pour 2040
- ✓ Programme Bâtiments 2022: 50 millions attribués, 1000 rénovations, 1500 changements de chauffage
- ✓ Programme de sensibilisation éco-logement: plus de 8000 locataires accompagnés depuis 2022

## Accompagnement de la consultation et prochaines étapes

- Délai de consultation: 21 novembre 2023
- Un dispositif inédit pour une consultation facilitée:
  - 4 rencontres régionales publiques (Yverdon, Bex, Lausanne, Nyon)
  - Rencontres avec les milieux immobiliers, les communes et la Commission de jeunes
- Toutes les infos sur une page web dédiée  
[www.vd.ch/consultation-loi-energie](http://www.vd.ch/consultation-loi-energie)
- Dépôt prévu au Grand Conseil début 2024

**MERCI DE VOTRE ATTENTION**



## Nouvelle loi sur l'énergie : votre avis compte !

Le Conseil d'Etat met en consultation jusqu'au 21 novembre 2023 un nouveau projet de loi sur l'énergie. Les buts ? Lutter contre le gaspillage d'énergie, réduire notre empreinte carbone et renforcer l'autonomie énergétique du canton.

Pour répondre à la consultation et télécharger le formulaire en ligne, rendez-vous sur [www.vd.ch/consultation-loi-energie](http://www.vd.ch/consultation-loi-energie)

### Séances publiques d'information

Pour en savoir plus sur cet avant-projet, participez à l'une des séances publiques d'information organisées dans votre région en présence du conseiller d'Etat Vassilis Venizelos.

**Yverdon** – jeudi 21 septembre 2023  
Salle Aula Magna, 19h00 – 21h30

**Bex** – lundi 25 septembre 2023  
Grande Salle, 19h00 – 21h30

**Lausanne** – jeudi 28 septembre 2023  
Salle des fêtes du Casino de Montbenon, 19h00 – 21h30

**Nyon** – mardi 10 octobre 2023  
Salle communale, 19h00 – 21h30

#### Au programme :

- Présentation de l'avant-projet de loi sur l'énergie
- Discussion, questions & réponses
- Verre de l'amitié

Ces séances sont ouvertes à toutes et tous, sans inscription.



En savoir plus: [www.vd.ch/consultation-loi-energie](http://www.vd.ch/consultation-loi-energie)